

# ***N°38 - Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché 0803E avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres pour la collecte des déchets***

***Rapporteur M. Bastide***

M. BASTIDE : Le précédent marché de collecte des déchets arrivant à terme au 31 décembre 2008, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Le marché est réparti en deux lots (marché à bons de commande avec minimum et maximum).

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 novembre 2008 a décidé de déclarer infructueux le lot 1, de négocier avec l'ensemble des candidats et de continuer la procédure pour le lot 2. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 25 novembre 2008. C'est une nouvelle entreprise, FM Développement, qui travaille déjà avec de grosses collectivités. Nous n'aurons pas de problème et nous ferons des économies importantes. C'est ISF Environnement qui a obtenu l'autre lot. Nous serons vigilants à ce que soit respectée la reprise du personnel.

M. MEI : C'est la loi et nous veillerons à ce qu'elle soit appliquée.